



PRÉPOSÉ À L'ARÉNA ET AUX TRAVAUX PUBLICS POSTE PERMANENT

La personne recherchée possède minimalement un diplôme de secondaire V ou l'équivalent ainsi qu'un permis de conduire valide, idéalement de classe 3. Elle a à son actif de l'expérience pertinente dans un ou plusieurs domaines afférents aux travaux publics et aux arénas tels l'asphaltage, l'entretien de la voirie municipale, des égouts et aqueduc, des parcs, des bâtiments, ainsi que l'opération de machine à glace.

L'horaire hebdomadaire de travail durant la période estivale, de la mi-avril à la fin août, est de 40 heures de jour, du lundi au vendredi. Le reste de l'année, durant la période d'ouverture de l'aréna, l'horaire est constitué de 20 heures de travail la fin de semaine et de 20 heures de travail de jour, sur semaine. Le salaire horaire est de 20,47\$ à l'embauche.

Les personnes intéressées peuvent soumettre leur candidature accompagnée des photocopies des attestations requises au plus tard le 23 juillet 2010, par la poste ou par courriel en mentionnant l'emploi postulé :

***Service des ressources humaines
Ville de Beloeil
777 rue Laurier, Beloeil (Qc) J3G 4S9
rhumaines@ville.beloeil.qc.ca.***

Nous remercions les postulants pour leur intérêt; nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus. La Ville de Beloeil respecte l'équité en emploi. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.